



HAL
open science

Expérience d'une participation citoyenne à la reconversion d'une région touchée par une grave crise économique

Nathalie Poelaert

► **To cite this version:**

Nathalie Poelaert. Expérience d'une participation citoyenne à la reconversion d'une région touchée par une grave crise économique. 3th International Conference of Territorial Intelligence "Territory, wellbeing and social inclusion" REIT, October 19th-21th 2005, Liège, Oct 2005, Liège, Belgique. halshs-01020413

HAL Id: halshs-01020413

<https://shs.hal.science/halshs-01020413>

Submitted on 8 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EXPÉRIENCE D'UNE PARTICIPATION CITOYENNE À LA RECONVERSION D'UNE RÉGION TOUCHÉE PAR UNE GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE

Nathalie Poelaert

Volet citoyen de l'Ouest du Brabant wallon (Belgique)

info@vcobw.be; 23551423

Adresse professionnelle

22, rue Ferrer, 1480 Tubise

Il est démontré qu'il existe des liens étroits entre la créativité culturelle et le progrès économique. Les entreprises ont bien compris cela, elles savent qu'il peut y avoir un intérêt à associer leur image au dynamisme d'un créateur.

1. ORIGINE DU PROJET DE PARTICIPATION CITOYENNE

1.1. Contexte de la mise en place du Volet citoyen de l'Ouest du Brabant wallon

Alors que plusieurs entreprises avaient déjà fermé leurs portes depuis la fin des années '80, les Forges de Clabecq, très importante entreprise sidérurgique, connaissaient de graves problèmes qui s'étaient traduits par plusieurs vagues de licenciement. Fin des années '90, l'annonce de la fermeture, plonge la région dans un gouffre.

Quatre communes sont directement concernées : Tubize, Ittre, Rebecq et Braine-le-Château. Tubize et Ittre parce que le site des Forges est sur leur territoire et que ces communes vont ressentir directement l'effet de la fermeture puisque la taxation sur la force motrice ne pourra plus être appliquée. Les deux autres communes, à savoir Rebecq et Braine-le-Château, sont également touchées, puisque des ouvriers y résidaient. L'impact est indirect mais la déflagration sociale sera tout aussi retentissante.

Dans ce contexte, les secteurs économiques, politiques, sociaux et syndicaux s'étaient déjà mobilisés depuis de nombreux mois mais le citoyen restait au balcon. Qu'il soit directement touché en tant qu'ouvrier licencié ou habitant de la région voyant son cadre de vie chamboullé, on ne lui demandait pas comment il voyait l'avenir, on tentait, une fois de plus, de construire celui-ci pour lui.

En marge de ces rencontres, le monde culturel s'est donc lui aussi mobilisé et partant du principe qu'un projet de reconversion de l'Ouest du Brabant wallon ne se ferait qu'avec la participation active de

ses habitants, les initiateurs du projet ont appuyé la démarche du Centre culturel du Brabant, démarche qui voulait élaborer des outils de participation citoyenne.

Cette initiative a été financée, depuis l'origine, par le Ministère de la Communauté française et coordonnée par le Centre culturel du Brabant wallon.

Depuis 1997, un groupe s'est constitué. Il comprenait les centres culturels locaux, au nombre de trois, les mouvements d'éducation permanente locaux et régionaux ainsi que de nombreuses associations locales car le terreau socio-culturel de la région est dense.

Ensemble, ils ont réfléchi à une méthode de travail et ont débuté le projet par des rencontres citoyennes. Ainsi, de nombreux thèmes ont été abordés, dans chaque commune : logement, mobilité, action sociale, etc. L'appel lancé à la participation était très large et la réponse fut au-delà des espérances des organisateurs. Jeunes et moins jeunes vinrent ainsi partager leurs inquiétudes et leurs projets, se mettant parfois au service du projet avec l'expérience d'une carrière ou l'envie d'aider ceux qui en avaient besoin.

C'est ainsi que, depuis bientôt huit ans, une série d'associations et de citoyens animent ce que les habitants de l'Ouest du Brabant wallon connaissent sous le nom de "Volet Citoyenneté". Ce terme englobe bien entendu de multiples réalités qui connaissent chacune des concrétisations diverses. Un journal, *Avant-Senne*, des conférences, des groupes de travail thématiques (mobilité lente ou globale), une enquête participative...

Comme le soulignait la Convention liant la Communauté française et le Centre culturel du Brabant wallon, désigné comme coordinateur, l'objectif de chacune de ces initiatives est quadruple. Il doit veiller à valoriser la dynamique et l'image culturelle de l'Ouest du Brabant wallon, renforcer la participation citoyenne au processus de reconversion et au développement culturel de la région, tendre à construire une identité sous-

régionale et favoriser l'émergence de projets concrets.

2. LES OUTILS FINANCIERS, MATÉRIELS ET HUMAINS DISPONIBLES POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL

Le Centre culturel du Brabant wallon a bénéficié d'un Contrat culture dans lequel, très vite, le projet Ouest du Brabant wallon fut l'objet d'un avenant. À ce titre, il lui fut octroyé un subside global de 41.000 € pris pour moitié sur le budget des Centres culturels locaux et pour moitié au service de l'éducation permanente. Dès l'origine, il fut également décidé de détacher un fonctionnaire de la Communauté française chargé de rencontrer les associations, de répertorier les acteurs de terrain et de dresser avec eux les besoins et attentes des différents secteurs. Chargé également de la coordination du projet sur le terrain. Chaque projet était précisé à la lumière des rencontres citoyennes. C'est ainsi, à titre d'exemple, qu'une Maison de jeunes vu le jour à Tubize.

Comme il s'agissait de dynamiser une région il allait de soi que chaque acteur de terrain pouvait s'intégrer à tout moment à la structure, restée très ouverte, pour présenter une idée ou appuyer un projet déjà en cours.

Malheureusement, la fin du détachement du personnel de la Communauté française sonna le glas de la coordination et du suivi éventuel de ces multiples projets. Le Volet citoyenneté a connu, dès ce moment, d'énormes difficultés pour réorienter les projets et surtout pour impliquer chaque acteur de terrain, à une autre échelle, dans le programme global d'activités. Sans réelle supervision extérieure, le projet sous-régional a connu des luttes internes entre d'une part, les centres culturels locaux et d'autre part les mouvements d'éducation permanente qui, à tour de rôle souhaitaient valoriser leurs objectifs et méthodologies de travail au détriment de ceux des autres partenaires. Ces luttes intestines ont mis en péril, pendant plusieurs mois, le suivi des projets. Mais surtout, elles ont placé entre parenthèses les attentes et propositions clairement énoncées d'un public consulté. Celui-ci, découragé, a désinvesti une première fois le Volet citoyenneté.

Le Centre culturel du Brabant wallon, sachant que l'idée d'un outil de communication avait été maintes fois énoncée, a décidé de poursuivre l'action et d'engager une journaliste, chargée essentiellement, de la mise en œuvre de cette idée. *Avant-Senne* a ainsi vu le jour. Ce journal se voulait un outil de liaison entre les différents secteurs de la reconversion. Il donnait la parole à toute personne souhaitant faire passer une idée ou développer un projet. Il était un outil pour les

secteurs sociaux, politiques et culturels qui voulaient une vitrine pour se faire connaître. Car on sait la difficulté de communiquer une information au citoyen, déjà au sein d'une seule entité et bien entendu, la difficulté est démultipliée lorsqu'il s'est agi à la fois, de communiquer de part et d'autre d'une sous-région mais aussi entre des secteurs qui n'ont pas vocation à travailler ensemble.

Après la collaboration active des centres culturels et la création d'un outil de communication, il restait à définir un fil rouge qui permettrait à chaque projet présenté de rentrer dans un objectif thématique à long terme et de mettre en perspective ces mêmes projets initiés par un seul opérateur ou valable pour une seule commune.

Mais aujourd'hui, le Volet citoyenneté connaît un nouveau tournant. La Communauté française ne souhaite plus renouveler les Contrats culture dans lequel, pour le Brabant wallon, s'intégrait le financement du Volet citoyenneté. Pour 2005 et 2006, celui-ci n'a donc plus accès qu'à un financement par projet qui ne permet plus de prendre en charge un coordinateur à temps plein.

Par ailleurs, les thèmes récurrents dans la région, sont le logement, l'enseignement, la santé et le développement économique, ceux-ci ne trouvant pour la plupart, pas d'écho direct dans les matières de la Communauté française. C'est pourquoi depuis un certain temps, le Volet s'interroge sur l'opportunité de proposer ses projets à la Région wallonne.

3. LES ACTEURS DU VOLET CITOYENNETÉ (STRUCTURE ET MÉTHODOLOGIE)

Je l'ai souligné plus haut, l'activité socio-culturelle de la région est dense, elle est notamment forte de la présence de trois centres culturels locaux à Ittre, Rebecq et Tubize. Bien que très proches, il n'y avait jamais eu de tentative de collaboration et chacun d'entre-eux était même identifié quant au type de projet qu'il menait : éducation permanente à Ittre, création théâtrale à Rebecq et diffusion à Tubize. Le terrain de l'éducation permanente foisonnait et de nombreuses asbl avaient un pied sur le territoire. Dans certains quartiers, des groupes d'activités s'étaient créés en vue d'un développement sous-local.

L'éducation permanente a pour objectif de donner aux individus les moyens d'une promotion au sein de la société, elle doit amener les gens à se positionner, à prendre part au débat et à tenter de devenir acteur de changement. Elle s'inscrit donc dans un processus constant puisque les publics de la région sont, eux aussi, en constante mutation. Les centres culturels sont des lieux d'expression, de création et de diffusion. Ils sont à même de créer les supports nécessaires à l'expression du citoyen et

peuvent donc prolonger le travail de l'éducation permanente.

À l'origine, les collaborations furent spontanées mais très vite, il apparut nécessaire de structurer les équipes et de mettre en place une hiérarchie de groupes de décision.

Le **Forum citoyen** rassemble tout citoyen désireux de s'associer au projet. Il se réunit deux fois par an et peut être assimilé à une assemblée générale.

Le **Comité de gestion** a été constitué en veillant à l'équilibre entre communes, secteurs d'activités socio-culturels et représentativité locale ou régionale.

Enfin, des **commissions** voient le jour en fonction des projets mis en œuvre. Ces différents lieux permettent la séparation entre lieu de proposition, (Forum citoyen), d'opérationnalisation (Commissions) et de gestion des projets (Comité de gestion).

Il me paraît également important de souligner qu'au sein du Volet citoyen, à force de se rencontrer, les centres culturels locaux ont signé une convention de collaboration qui vient d'être reconduite pour une nouvelle période de trois ans.

4. LES PERSPECTIVES DE CRÉATION D'UN "CONTRAT D'AVENIR SUPRA-LOCAL"

S'il est évident que des disparités existent entre les quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon, on peut toutefois considérer qu'il s'agit d'un bassin de vie dans lequel il s'agit d'assurer un développement territorial équilibré, tant en son sein qu'en comparaison des sous-régions voisines, notamment l'ensemble de la Province du Brabant wallon et la partie attenante de la Province du Hainaut.

Dans la mise en œuvre d'un contrat d'avenir local il s'agit, tout d'abord d'établir un **diagnostic**. Pour ce faire, il faut partir des résultats de l'enquête participative, apporter des données qualitatives et quantitatives tant internes qu'externes. L'étude réalisée par les professeurs Kestens (Université libre de Bruxelles - ULB) et Quévit (Unviveristé catholique de Louvain - UCL), préalable à la mise en place du plan de reconversion, contient un certain nombre de ces éléments. L'ensemble de ces éléments serviront de cadre de référence à la réflexion de la structure supracommunale sur son développement. Les points forts et les faiblesses devront ainsi être transformés en véritables atouts de développement.

Il faut ensuite mettre en place la **concertation** et définir les **priorités de développement**. Il est dès lors nécessaire d'informer les citoyens des constats et données, d'identifier les groupes d'acteurs locaux susceptibles d'être porteurs et les priorités de chaque groupe en les classant selon le degré de consensus et enfin, établir un calendrier de mise en œuvre des priorités à court, moyen et long terme. Il

est impératif, à ce stade, que chaque citoyen ou acteur puisse s'appropriier l'image reflétée par la sous-région.

Enfin, afin de mettre en place un programme stratégique, il y a lieu de choisir les objectifs et les décliner en actions réalistes, convenir des partenaires compétents pour mener ces actions à bien et surtout, veiller à pérenniser les effets une fois l'action réalisée.

À ce jour, le projet pilote de l'Ouest du Brabant wallon est resté dans la sphère socio-culturelle. Si le Volet citoyen s'est voulu une passerelle d'information et de communication vers les autres secteurs concernés, il n'a jamais pris le risque d'intégrer des représentants de ces autres secteurs dans son organigramme, par seul souci d'autonomie. Cependant, certains représentants politiques locaux ont apporté leur soutien ponctuellement, lorsqu'il s'agissait de défendre un projet ou le programme d'activités dans son ensemble et le monde économique a répondu à chaque sollicitation. Mais la collaboration n'est pas spontanée.

Dans la perspective de création d'un contrat d'avenir local, il y a lieu de repenser cette collaboration étroite, surtout avec les autorités communales.

Bien plus qu'au début du projet, la difficulté réside dans la question suivante : *Comment mutuelliser des intérêts singuliers autour d'un projet commun partagé, intégrant toutefois nécessairement les bénéfices escomptés par chaque acteur et volet d'activité, sachant qu'en l'absence de cet objectif supérieur, le développement local se tarirait faute d'intérêts ?*

Car nous ne partons pas de rien. Des constats ont déjà été dressés, une étude existe et les attentes et besoins des citoyens sont connus. C'est le cadre de développement qui pose problème et les moyens humains, financiers et opérationnels à consacrer, dans un objectif à long terme car le monde socio-culturel est en constante mutation, les acteurs changent, les associations naissent et meurent, et surtout les opérateurs soutenant notre projet ont eux-même amenés des éléments déstabilisateurs profonds. Une fois les premières idées sur la table, le coordinateur s'en va. Après la mise en place d'un second contact avec les citoyens, la structure est remise en cause par les opérateurs et enfin, quand des projets sont élaborés avec l'inclusion des "exigences" des pouvoirs subventionnant, ceux-ci coupent les vivres !!!

Notre force de conviction, à l'aube du démarrage d'un nouveau projet, est alimentée par les actions qui ont permis, durant ces quelques huit années, de faire se rencontrer des secteurs d'activités autour de pôles d'intérêts communs. Par exemple, citons les centres culturels locaux qui ont signé une convention de collaboration, les Centres publics d'action sociale qui travaillent en commun sur

plusieurs programmes tels que la réinsertion socio-professionnelle, une enquête participative qui a permis d'identifier des attentes communes aux citoyens d'au moins deux des quatre communes, un contrat rivière incluant les quatre communes, une zone de police à la même échelle et des plans de mobilité qui voient le jour.

Notre grand inquiétude est de ne pas trouver la force de conviction nécessaire pour attirer les autorités communales dans un projet aussi ambitieux qu'intéressant à la base duquel se trouvent les citoyens de leurs quatre entités et ayant, dans un premier temps, comme opérateur, le monde socio-culturel.

Pour le reste, s'agissant de faire s'asseoir autour d'une même table, le monde politique, économique, social et syndical, l'expérience a été menée et fut concluante dans un premier temps. Il s'agira d'y ajouter, les commerçants, les enseignants, le secteur de la santé et du logement en particulier.